



AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 277

Le 13 Novembre 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Brookfield Office Properties Inc. (BPO) Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Brookfield Property Partners LP («BPY») a annoncé le 1^{er} octobre 2013 qu'elle propose d'acquérir Brookfield Office Properties Inc. («BPO») par l'intermédiaire d'une offre publique d'achat pour « une partie ou la totalité » des actions ordinaires de BPO qu'elle ne détient pas actuellement. Brookfield Property Partners, qui détient déjà une participation de 51 pour cent dans Brookfield Office Properties, offre une de ses parts ou 19,34 \$ US en espèces pour chaque action de BPO. La partie en espèces de la proposition est limitée à 1,74 milliard \$ US, tandis que le nombre de parts est plafonné à 174 millions.

L'offre est conditionnelle à toutes les approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation